



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

*Assemblée Permanente*

Madame, Monsieur le secrétaire général  
chambre de métiers et de l'artisanat  
départementale  
chambre de métiers et de l'artisanat  
interdépartementale  
chambre régionale de métiers et de l'artisanat  
chambre de métiers et de l'artisanat de région

N/Réf. : 2018-800-D

Paris, le **01 AOUT 2018**

Objet : Avis de vacance emploi de secrétaire général

---

Madame, Monsieur le secrétaire général,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

**la chambre de métiers et de l'artisanat de région Guyane recrute au 1<sup>er</sup> janvier 2019**

**un(e) secrétaire général positionné(e) rang 3**

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 12 octobre 2018 sous pli confidentiel à

Monsieur le Président  
Chambre de métiers et de l'artisanat de région Guyane  
Maison des entreprises  
Place de l'Esplanade  
BP 176  
97300 CAYENNE

Ou par mail : [b.penichon@cma-guyane.fr](mailto:b.penichon@cma-guyane.fr)

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GONDARD  
Directeur général adjoint



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : [www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr) - Courriel : [info@apcma.fr](mailto:info@apcma.fr)